

BIBLIOMER

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 44 – Décembre 2008

Thème : 5 – Consommation et marchés

Sous-thème : 5 – 1 Economie de la production

Notice n° : 2008-4626

Productions jointes et mesures de gestion des pêcheries mixtes : application à la pêche chalutière langoustinière du golfe de Gascogne

Macher C.

Thèse de doctorat, 2008, Université de Bretagne Occidentale, 403 p

■ <http://archimer.ifremer.fr/doc/00000/4857/>

● Résumé

L'utilisation d'engins de pêche peu sélectifs dans un écosystème multi-spécifique et multi-taille engendre des productions jointes désirées, des prises accessoires et non désirées, et des rejets. Ces productions jointes peuvent aggraver les conséquences négatives de la pêche et complexifient par ailleurs les solutions classiques de gestion.

La thèse décrit, dans une première partie, les processus de production utilisant des engins de pêche peu sélectifs dans le cas de la pêche chalutière langoustinière du golfe de Gascogne, en distinguant une étape de capture et une étape de tri. L'analyse de la fonction de capture montre que toutes les productions ne sont pas jointes. Il existe une certaine maîtrise des productions jointes, essentielle pour l'aménagement des pêcheries. L'analyse des comportements microéconomiques de tri, à partir d'une fonction de tri décrite par analogie avec la fonction de capture, permet de discuter les incitations au rejet. Les rejets sont appréhendés comme la résultante d'une opération de tri.

Les effets de mesures de limitation des conséquences négatives des productions jointes sont analysés d'un point de vue bio-économique dans une deuxième partie. L'analyse théorique des enjeux de la sélectivité montre que les bénéfices sociaux de la sélectivité dépendent du niveau d'effort dans la pêche et des coûts de l'effort et que lorsque la sélectivité n'est pas observable, les pêcheurs ont intérêt individuellement à adopter la technique non sélective. Une analyse coût-bénéfice de scénarios d'amélioration de la sélectivité est ensuite réalisée à partir d'un modèle bioéconomique de simulation appliqué à la pêche langoustinière.

La complémentarité nécessaire entre mesures techniques et mesures de régulation de l'accès est mise en évidence : en l'absence de mesures sélectives, la régulation de l'accès est difficile à mettre en œuvre, et l'amélioration de la sélectivité sans régulation de l'accès ne permet pas de résoudre les problèmes de surcapacité.

L'exemple de la pêche au casier à langoustines de Loch Torridon (Ecosse) permet enfin de discuter les conditions de rentabilité d'un engin de pêche alternatif au chalut, le casier, dont la sélectivité est observable et dont l'utilisation n'engendre pas de productions jointes. La question de la rentabilité d'une activité casier dans la pêche langoustinière du golfe de Gascogne est discutée sous différentes conditions.

Les phases de transition sont analysées, et posent la question d'aides transitoires au changement technique. La nécessité d'une gestion spatialisée des activités est soulignée.